

Nos 15 propositions pour une France solidaire dans le monde en 2017

ActionAide France, CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France, Secours Catholique-Caritas France

Réponse de Colombe Brossel, candidate dans la 17^e circonscription de Paris, Parti Socialiste

1. *Garantir le juste paiement des impôts par les entreprises et les individus via un reporting public pays par pays et un registre public de bénéficiaires effectifs des sociétés et des trusts aux niveaux français, européen et international par une révision des conventions fiscale injustes, par l'engagement pour une plus forte harmonisation fiscales en Europe. Enfin, renforcer les poursuites pénales ainsi que les sanctions pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.*

JE M'ENGAGE

2. *En France, rendre les impôts plus progressifs et « justes » socialement, et réduire les mesures - comme la prolifération des crédits d'impôt en dehors de l'intérêt général - qui participent de la concurrence fiscale par le bas, et faire la promotion de mesures fiscales similaires au niveau international.*

JE M'ENGAGE

Je ne suis pas contre les crédits d'impôt à la condition qu'ils aient de réelles contreparties comme l'engagement sur les conditions de travail au sein des entreprises, la création d'emplois, le développement durable... Sur ce sujet, plus qu'à l'international, il faut commencer par agir au niveau européen.

3. *Afin de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, publier dès l'automne 2017 un calendrier précis pour atteindre l'objectif d'allouer 0,7 % du Revenu National Brut (RNB) à l'aide publique au développement dès 2022 et s'engager à augmenter de 10 % par an les crédits budgétaires de l'aide publique au développement.*

JE M'ENGAGE

L'objectif d'allouer 0,7% du RNB à l'aide publique dès 2022 est un objectif sur lequel je m'engage. Par ailleurs, je pense qu'il faut repenser le rôle des collectivités territoriales dans l'aide au développement : il faut les considérer comme des acteurs à part entière du développement et les accompagner techniquement dans le montage des projets. L'étranglement financier des collectivités territoriales, qui ne fait que s'accroître, réduit automatiquement la part de leur budget consacré au développement car il s'agit de l'un des budgets qui est coupé en premier, au vu de leurs autres compétences obligatoires.

4. *Stopper tout risque de nouvelle crise financière et réguler drastiquement la finance, en la remettant au service de l'économie réelle, y compris en œuvrant activement à la mise en*

place d'une taxe sur toutes les transactions financières affectée au moins à 50 % à l'adaptation au changement climatique et au financement des Objectifs de Développement Durable (ODD), dont la santé mondiale.

JE M'ENGAGE

- 5. Garantir que les interventions de l'Agence Française de Développement (AFD) auront comme objectif premier de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités, y compris en favorisant une participation active des populations concernées, et prévenir tout retour à l'aide liée dans la politique de coopération de la France.*

JE M'ENGAGE (?)

- 6. D'ici 2020, sortir de la production et de la consommation de charbon en France, et se positionner en faveur de la fermeture des projets charbon existants dans des entreprises dont l'État est actionnaire. Sortir des énergies fossiles d'ici à 2050, et réorienter la finance vers la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles.*

JE M'ENGAGE

- 7. Supprimer tout soutien public à la production ou consommation d'agrocarburants industriels, fixer un plafond d'incorporation des agrocarburants aux niveaux français et européen ne créant pas d'importations et encadrer strictement le développement des agrocarburants avancés (2ème et 3ème générations).*
- 8.*
- 9. Atteindre l'équilibre entre le financement de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation d'ici 2022 en publiant une feuille de route dès l'automne 2017 et s'engager à atteindre 1 milliard d'euros de dons pour les financements climat pour les pays en développement.*

Agir sur ces deux axes est indispensable car nous savons, malheureusement, que le nombre de catastrophes climatiques est en augmentation et qu'il nous faudra agir pour s'y adapter et prendre en charge les populations frappées. Pour autant, nous ne pouvons pas seulement agir en réponse à ces crises : il faut agir sur leur cause. C'est tout l'enjeu de l'accord de Paris et surtout de la déclaration des élus locaux pour le climat lors de la COP 21. C'est aussi le rôle du C40, présidée par A Hidalgo.

- 10. S'assurer que les politiques publiques et les différentes initiatives de lutte contre les dérèglements climatiques préservent la sécurité alimentaire et n'alimentent pas les dynamiques d'accaparements de terres.*

JE M'ENGAGE

- 11. Soutenir politiquement et financièrement, de manière spécifique et prioritaire, l'agro-écologie paysanne, qui permet un partage juste et durable des ressources et des revenus ainsi qu'un accès digne à l'alimentation, dans le cadre de la législation nationale, au sein de l'UE, au*

niveau international (FAO, CSA, CCNUCC) et dans les soutiens de la France par des initiatives et projets de développement à l'étranger.

JE M'ENGAGE

Il ne faut pas oublier dans ces politiques le rôle des collectivités locales. Quand Paris introduit le bio et les circuits courts dans la restauration scolaire, elle participe de cette politique, prouve que cela est possible et incite à essaimer la pratique.

12. Avoir une exigence de solidarité à l'égard des migrants, en assurant des voies de migrations légales y compris humanitaires, et en offrant aux migrants arrivant sur le territoire français un accueil digne et respectueux des droits humains. Les demandeurs d'asile doivent pouvoir trouver refuge et protection là où ils le souhaitent. Il faut également suspendre le renvoi des demandeurs d'asile au pays de première entrée dans l'UE prévu par les accords de Dublin. La France doit aussi jouer un rôle moteur et fédérateur pour la réforme du régime d'asile européen commun, en veillant à ne pas affaiblir les normes de protection des demandeurs d'asile.

JE M'ENGAGE

Il s'agit d'un sujet primordial pour les futurs députés et notamment pour les élus parisiens. En effet, depuis l'été 2015, Paris a connu l'arrivée de nombreuses personnes fuyant la guerre et les persécutions.

Devant la défaillance du système d'accueil français, elles se sont installées sur la voie publique, dans des campements qui ont pu regrouper jusqu'à 3000 personnes, et dans lesquels elles connaissaient des conditions de vie absolument indignes.

Des opérations de mises à l'abri, régulièrement menées par la Ville, l'Etat et les associations ont permis de mettre à l'abri plus de 20 000 personnes nouvellement arrivées sur le territoire parisien.

Toutefois, il était inacceptable, pour les personnes réfugiées mais aussi les riverains, que de tel campement puissent subsister plusieurs jours ou semaines.

C'est pourquoi la Maire de Paris a souhaité la création à Paris d'un centre humanitaire de premier accueil, seul centre de ce genre en France. Il propose un hébergement de 10 jours maximum, avant une réorientation vers le dispositif national d'accueil, et un accueil social, sanitaire et juridique.

Depuis son ouverture, 10 000 personnes y ont été accueillies.

Ce centre humanitaire a permis l'arrêt des grands campements de voie publique, ce qui est incontestablement une amélioration de la situation pour les personnes réfugiées et les riverains.

Cependant, Paris connaît une persistance de campements, de moindre ampleur. Pour y répondre, la ville et la préfecture de région tentent de mener des petites opérations de mise à l'abri régulières pour prendre en charge ces personnes.

Cette situation, et la résurgence de campements, est due au manque de fluidité entre l'hébergement dans le centre et la prise en charge dans le dispositif national d'accueil qui manque encore de places, malgré les efforts importants de l'État et de certaines collectivités territoriales. Il est d'ailleurs inacceptable que certaines collectivités continuent de refuser d'accueillir des réfugiés sur leur

territoire, en contradiction avec toutes les valeurs de fraternité de la République et en dépit des nombreux exemples d'accueils réussis de centres dans les communes qui ont accepté de jouer le jeu.

Par ailleurs il est indéniable que la situation inextricable des personnes dublinées, qui doivent attendre plusieurs mois avant de pouvoir demander l'asile, en plus de fragiliser et précariser ces personnes qui pour la plupart resteront finalement en France, déstabilise le système d'accueil des demandeurs d'asiles et d'hébergement des personnes en situation de précarité.

Enfin, l'accueil des demandeurs d'asiles, ne peut se limiter à l'hébergement des personnes et au suivi d'une procédure administrative souvent longue et complexe.

C'est tout notre système d'intégration qui est questionné par leur arrivée. Elles doivent être réellement accueillies et accompagnées, grâce à des cours de français, un accompagnement administratif et social, une aide à l'insertion mais aussi de la médiation culturelle, une ouverture à l'offre culturelle, sportive, de loisir des territoires où elles vivent. La France se grandirait si elle réussissait à mettre en place cette véritable politique d'accueil et si elle l'étendait à l'accueil de tous les migrants destinés à demeurer en France, indépendamment de leur statut administratifs

13. Réviser les politiques migratoires française et européenne, et mettre fin à l'externalisation de celles-ci (notamment de la politique d'asile) vers les pays d'origine et de transit, a fortiori lorsque ce sont des États peu respectueux des droits humains. suspendre l'accord entre l'UE et la Turquie alors que de fortes interrogations pèsent sur la légalité de celui-ci et que ses impacts négatifs sont déjà visibles.

14. Légiférer aux niveaux français, européen et international pour obliger les entreprises multinationales à respecter les droits humains et l'environnement tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, engager leur responsabilité juridique et mettre en place des mécanismes efficaces d'accès à la justice pour les victimes.

JE M'ENGAGE

15. Réguler, aux niveaux français et européen, les abus de pouvoir et la concurrence déloyale des acteurs économiques qui ont un impact négatif et direct sur les conditions de travail dans les pays du Sud, notamment dans les filières alimentaires mondiales et défendre au niveau international, notamment au sein de l'OIT, l'application d'un salaire minimum vital pour les travailleurs et travailleuses.

JE M'ENGAGE

16. Garantir le respect des droits des femmes comme partie intégrante des droits humains et leur justiciabilité dans toutes les politiques publiques menées et définies aussi bien au niveau

national qu'international et encourager tous les États à ratifier sans réserve la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) et son protocole facultatif.

JE M'ENGAGE

L'égalité Femmes Hommes et le respect des droits des femmes doit irriguer toutes nos politiques, aussi bien nationales qu'internationales. Encore, une fois, je pense qu'en plus des États, il faut travailler avec les collectivités territoriales en France ou à l'internationale, qui sont directement au contact des habitants et peuvent impulser des changements de comportements et des améliorations dans la reconnaissance des droits des femmes et de leur place dans la société.